

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE VOYAGE ET D'HÉBERGEMENT POUR

ÉTUDIANT.E.S CONGRÈS IHAF 2023

Remplir et sauvegarder ou imprimer. Faire parvenir au bureau de l'IHAF au plus tard le 20 novembre 2023*

Pour des détails concernant la politique et les dépenses admissibles, consulter le [site web du congrès](#).

Nom

Prénom

Courriel

Établissement

Niveau d'études

FINANCEMENT

Pour assister au congrès de l'IHAF 2023, avez-vous obtenu ou obtiendrez-vous du financement d'un autre organisme (département, association étudiante, groupe de recherche, etc.)? OUI NON

Si oui, préciser _____

COMMUNICATION

Avez-vous présenté une communication lors du congrès? OUI NON

Titre de la communication : _____

TRANSPORT (MINIMUM 100 KM ALLER)

Mode(s) de transport :

Trajet(s) (point de départ et d'arrivée) : _____

HÉBERGEMENT (19, 20 OCTOBRE)

Lieu(x) d'hébergement : _____ Nombre de nuitées : _____

En occupation double avec (autre participant.e étudiant.e) : _____

PIÈCES JUSTIFICATIVES JOINTES À VOTRE DEMANDE

- Reçus de transport (billets d'autobus ou de train, reçus d'essence, etc.)
- Reçus d'hébergement

* Envoyer le formulaire avec vos pièces justificatives à :

Dossier numérisé : ihaf@ihaf.qc.ca

Format papier : IHAF | Département d'histoire, Université de Montréal | C.P. 6128, succ. Centre-ville | Montréal QC H3C 3J7

Rappel : le remboursement des frais n'est pas garanti et se fera selon la disponibilité des fonds.